

Régulation politiques et marchandes des plateformes et nouvelles formes d'intermédiation numériques agricoles : approches structurales et institutionnelles

Résumé

Cette thèse aura pour ambition de mener une analyse pluridisciplinaire, combinant sociologie et économie, appliquée au développement des plateformes et plus généralement des nouvelles formes d'intermédiation numériques dans les mondes agricoles. Ces dernières touchent toutes les activités des agriculteurs : financement, commercialisation, location de matériel, gestion des coproduit... De par leur domaine d'expertise, ces nouveaux acteurs se confrontent et rentrent parfois en concurrence avec des acteurs historiques, et notamment les organisations professionnelles agricoles. Ce faisant, une toile de relations complexes, faites de coopération et de compétition, émerge.

Une approche institutionnaliste (Thelen, 2018) sera privilégiée afin d'étudier la confrontation des croyances, normes et régulations, entre celles portées par les acteurs des plateformes et celles portées par les organisations déjà en place dans le système. Les résultats de cette approche seront articulés à une analyse quantitative de réseaux sociaux multiniveaux (Brailly & al., 2016, Brailly, 2016). Ces deux approches permettront d'explorer le changement institutionnel comme le résultat de la confrontation d'activités de régulation multiples dans leurs formes et dans leurs échelles (analytiques, temporelles, géographiques) qui s'hybrident et se déploient au travers de ces réseaux.

Cette thèse, inscrite en sociologie, sera co-encadrée par Julien Brailly (sociologie) et Pierre Labarthe (économie), au sein du laboratoire AGIR¹ (INPT-Université de Toulouse / INRAE).

Enjeux de la thèse et contexte de travail

Cette thèse s'inscrit dans un programme de recherche portant sur le développement des plateformes numériques dans l'agriculture et leurs effets sur les dynamiques de l'action collective dans le secteur (projet ANR PADAC coordonné par Julien Brailly²). L'ambition est de mener une analyse pluridisciplinaire, combinant économie et sociologie, appliquée aux changements institutionnels associés au développement de plateformes dans les mondes agricoles, et plus généralement aux nouvelles formes d'intermédiation numérique. Ces dernières touchent toutes les activités des agriculteurs, que cela aille du financement (i.e Miimosa) à la commercialisation (Agrikolis) en passant par la location de matériel (Votremachine.com) ou encore les échanges de connaissances (Neayi).

De par leur domaine d'expertise, ces nouveaux acteurs rentrent parfois en concurrence avec les acteurs historiques du secteur, et notamment les organisations professionnelles agricoles. Ce faisant, une toile de relations complexes, faites de coopération et de compétition, émerge. D'un point de vue socio-technique, il s'agit donc de comprendre comment les plateformes numériques transforment les relations entre offre et demande pour différents marchés régulant l'accès à des ressources pour la production agricole (travail, capital, intrants, matériel agricole, etc.) et les institutions qui régulent ces relations (standards, normes formelles et informelles). L'enjeu est donc d'analyser dans quelle mesure les plateformes numériques constituent non seulement une innovation technologique, mais peuvent également transformer les relations et les rapports de force au sein du secteur agricole, ainsi qu'entre le secteur agricole et ses secteurs d'amont et d'aval, mais aussi avec les acteurs du numérique.

D'un point de vue académique, ce problème sera traité à partir d'une approche institutionnaliste. L'objectif est d'étudier la confrontation des croyances, normes et régulations entre celles portées par les plateformes et celles portées par les organisations déjà en place dans le système (Thelen, 2018). Les résultats de ces analyses seront articulés à une analyse dynamique et quantitative de réseaux sociaux multiniveaux (Brailly & Lazega, 2012 ; Brailly, 2016). Ces deux approches permettront d'explorer le changement institutionnel comme le résultat de la confrontation d'activités de régulation multiples, dans leurs formes et dans leurs échelles (analytiques, temporelles, géographiques), et qui s'hybrident. Par exemple, dans quelle mesure la trajectoire d'un créateur d'une plateforme et sa position dans la structure de relations multiniveaux expliquent-elles le succès de celle-ci ? Et contribuent-elles

¹ <https://www6.toulouse.inrae.fr/agir>

² <https://www.padac.fr/>

in fine à faire évoluer les règles et normes propre au secteur ? L'enjeu académique réside dans ce couplage entre une analyse dynamique de réseau et une analyse institutionnelle afin de comprendre si (et dans quelle mesure) la digitalisation s'accompagne d'une transformation des régimes régulant l'accès aux ressources dans le secteur agricole.

Position dans l'état de l'art

La digitalisation de l'agriculture fait l'objet d'un nombre de recherches croissant en sciences sociales (Klerkx et al., 2019). En économie agricole, de nombreuses recherches se focalisent sur les technologies de l'agriculture de précision, et cherchent à analyser par différentes méthodes quantitatives les facteurs explicatifs de l'adoption de ces technologies. Mais ces recherches s'intéressent peu au développement des plateformes numériques, qui sont pourtant l'objet de recherche en économie politique dans d'autres secteurs (Smicek, 2017). En agriculture, ce sujet est plus étudié par d'autres sciences humaines et sociales (sociologie, sciences politiques). Ces travaux s'appuient le plus souvent sur des études de cas et des démarches qualitatives. Ils ont tendance à montrer, à l'échelle micro-économique, des effets négatifs de la digitalisation : standardisation des pratiques (Carolan, 2019), déqualification et précarisation de la main d'œuvre agricole (Rotz, 2019a), notamment migrante (Rotz, 2019b), etc. D'autres travaux, plus rares, proposent une analyse politique de la digitalisation, à la fois à travers une analyse des documents de grandes organisations internationales (Lajoie-O'Malley et al., 2020), ou des transformations sectorielles induites par la digitalisation (Bronson & Knezevic, 2017).

Notre objectif est de contribuer à ce front de recherche, et plus globalement, à une réflexion sur les analyses du capitalisme de plateforme (Durand, 2020). Ces analyses placent en leur centre l'effet du numérique sur les nouvelles relations entre capital et travail (Rahman & Thelen, 2019), en prenant souvent pour exemple les effets sur le marché du travail de firmes multinationales telles que Google, Uber (Thelen, 2018) ou Amazon (Culpepper & Thelen, 2020). Ces travaux analysent les contradictions posées par ces firmes aux politiques publiques ou conventions collectives régulant les conditions de travail ou les droits des travailleurs. Autrement dit, il s'agit de comprendre les changements institutionnels graduels induits par la dynamique de digitalisation. A ce sujet, la régulation des plateformes est souvent étudiée sous l'angle de la concentration économique, du risque du winner-takes-all (Ruutu et al., 2017), des conséquences de la constitution de ces nouveaux pouvoirs économiques privés sur la société (Marty, 2017) ou sur la protection des données personnelles (Gillespie, 2010), voire d'une remise en cause du statut du salariat (Cardon et Casilli, 2015). Cependant ces approches la régulation est envisagée à l'échelle d'un Etat désincarné (Nash et al., 2017) ou de l'ensemble de l'économie nationale. La plateforme est appréhendée comme le point central d'un écosystème industriel fondé sur une infrastructure technologique (Thomas et al., 2014) influençant la structure du pouvoir et des relations des participants (de Reuver et al, 2018) ainsi que les modalités de gouvernance (Um et Yoo, 2016). Or, l'apparition de ces acteurs affecte encore davantage les dynamiques industrielles et logiques de coopérations et compétitions (Gawer et Cusumano, 2013). Il convient donc d'étudier à la fois ces nouvelles organisations ainsi que celles déjà en place qui peuvent être débordées par les acteurs du numérique.

Objectifs de la thèse et méthodologie envisagée

Ce projet de recherche doctoral vise à étudier les dynamiques institutionnelles conséquentes au développement des plateformes numériques dans les mondes agricoles. Il s'agira ainsi de reconstituer et d'analyser la toile des interdépendances structurales entre plateformes et acteurs traditionnels de ce milieu. Il visera également à l'étude de l'émergence des normes marchandes, cognitives et politiques concernant les espaces sociaux que ces plateformes ambitionnent d'occuper.

La question de recherche est donc la suivante : dans quelle mesure l'émergence de plateformes, et plus généralement les nouvelles formes d'intermédiation numériques, contribuent-elles à la redéfinition des dimensions de l'action collective dans le secteur agricole et notamment les formes de régulations de l'accès à différentes ressources nécessaires à la production (travail, capital, intrants, équipements, conseil).

L'enjeu de la thèse sera d'étudier les conséquences du développement des plateformes numériques agricoles sur les logiques régulatrices du secteur, qu'elles soient marchandes ou politique.

Plusieurs angles sont possibles. Par exemple, il est possible d'étudier les plateformes de financement participatif et explorer dans quelle mesure elles changent ou remettent en cause le modèle traditionnel de financement des exploitations agricoles, et in fine concurrence le système bancaire. Une

autre piste est de se concentrer sur la question du conseil en agriculture et explorer dans quelle mesure les plateformes bouleversent les formes traditionnelles de conseils, adossées depuis 1945 à des organisations professionnelles.

Le travail s'appuiera sur un important travail de terrain (enquêtes auprès de créateurs de plateformes, auprès d'utilisateurs des plateformes – prêteurs de capitaux et porteurs de projets par exemple, etc.). Les données collectées seront analysées à partir d'une méthode mixte, combinant analyse qualitative d'entretiens et analyse quantitative de réseaux